

Évaluation environnementale de site




Comme elle dessert un vaste territoire, Bell compte de nombreuses propriétés utilisées pour ses bureaux administratifs, garages et ateliers d'entretien de véhicules, centre de commutation, abris d'équipement, entrepôts, etc. Ces terrains peuvent avoir été contaminés au cours d'activités antérieures par d'anciens propriétaires ou à la suite du déversement accidentel de matières polluantes dans le cadre des activités de Bell, par exemple, du fait de l'entreposage de produits pétroliers ou de poteaux en bois traité.

Afin de réduire les risques associés à la contamination du sol et/ou des eaux souterraines, Bell réalise une évaluation environnementale de site avant la conclusion de toute transaction immobilière (achat, vente, location ou terminaison de bail), lors de la découverte de contamination ou lors de cessation d'activités ayant pu contaminer un site.

Les critères utilisés lors de ces évaluations sont fondés sur les normes fédérales et provinciales applicables, et nous prenons les mesures correctives qui s'imposent en fonction des conclusions de ces études.

Notre programme d'évaluation des propriétés repose sur des objectifs clairs et mesurables :

- Prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éliminer ou d'atténuer les impacts sur le milieu naturel advenant une contamination soudaine ou la découverte d'une contamination antérieure (p. ex. déversement, retrait de réservoir souterrain, contamination historique); et
- Établir et maintenir un processus de vérification diligente afin de réduire au minimum les risques environnementaux et financiers auxquels Bell pourrait être exposée en raison d'une contamination du sol et/ou des eaux souterraines causée par les activités des propriétaires antérieurs ou, lors de la vente ou de la location d'une propriété, pour éviter toute poursuite judiciaire éventuelle découlant d'une contamination connue.



Si cette fiche d'information contient des déclarations prospectives, y compris, sans s'y limiter, sur nos perspectives commerciales, plans, objectifs, priorités stratégiques, engagements, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques, ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont l'objet de risques et d'incertitudes et reposent sur des hypothèses donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives. Se reporter au plus récent rapport de gestion annuel de BCE Inc., mis à jour dans les rapports de gestion trimestriels ultérieurs de BCE Inc., pour obtenir plus d'information au sujet de ces risques, incertitudes et hypothèses. Les rapports de gestion de BCE Inc. sont disponibles sur son site web à bce.ca, sur SEDAR à sedar.com et sur EDGAR à sec.gov.